



EUROSCOL – grille d'auto-positionnement

- Nom de l'école et de la circonscription / Nom de l'établissement - Adresse mail	
- école : Directeur / Directrice et IEN - EPLE : Chef d'établissement - Adresse mail	
Effectifs : - élèves : - personnels : Nombre de classes :	

Après avoir positionné l'action de l'école ou de l'établissement dans la grille suivante, les candidats sont invités à expliciter les actions menées pour chacune des rubriques dans un document de 4 pages maximum.

Veillez surligner les cases qui correspondent à la situation de l'école ou établissement candidat. Il est possible de retenir plusieurs cases par ligne.

1-Stratégie, pilotage et évaluation	Un plan de développement européen est intégré au projet d'école / d'établissement	Une équipe de personnels identifiés met en œuvre le plan de développement européen	L'engagement de l'école / établissement dans le développement européen est fortement valorisé	Le plan de développement européen s'intègre pleinement dans la stratégie académique
2- Communication, valorisation	Peu de communication	Les projets européens sont valorisés au sein de l'école / établissement	Les projets européens sont valorisés en dehors de l'école / établissement : familles, médias	Les projets sont présentés en ligne sur le site de l'établissement / école / circonscription
3-Partenariats	Aucun partenariat ni contact n'est établi	Des contacts non formalisés sont noués	Un ou plusieurs partenariats sont formalisés	Les communications avec les partenaires sont régulières
4-Développement de compétences linguistiques	La dimension européenne est prise en compte dans les enseignements	Le plurilinguisme est mis en valeur	Des apprentissages intégrant contenu et langue sont proposés dans quelques classes	Des apprentissages intégrant contenu et langue sont proposés dans toutes les classes
5-Mobilités des personnels éducatifs	Peu de mobilités formatrices de personnels sont réalisées	Des mobilités formatrices de personnels ont lieu chaque année	Des mobilités entrantes et sortantes de personnels ont lieu chaque année	Les mobilités sont systématiquement évaluées et formellement reconnues
6- Actions pédagogiques ou interculturelles européennes	L'école / établissement participe à des actions pédagogiques et interculturelles	L'école / établissement organise des actions pédagogiques et interculturelles 1 à 2 fois par an	L'école / établissement organise des actions pédagogiques et interculturelles plusieurs fois par an	L'école / établissement fait participer les familles et les partenaires aux actions pédagogiques et interculturelles
7- Mobilités d'élèves CYCLES 1 A 3 : échange scolaire à distance (a minima)	Aucun échange n'a lieu	Une partie des élèves participent à un échange au cours de leur scolarité	Chaque élève participe à au moins un échange au cours de sa scolarité	Les échanges font l'objet d'une évaluation
8- Mobilités d'élèves CYCLE 4 et lycée : mobilités apprenantes	Aucun échange n'a lieu	Une partie des élèves participent à un échange au cours de leur scolarité	Chaque élève participe à au moins un échange au cours de sa scolarité	Les échanges font l'objet d'une évaluation et d'une reconnaissance formelle